

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 30/04

AFR 25/003/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

ARRESTATIONS ARBITRAIRES / CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

ÉTHIOPIE

Terfessa Barkessa (h)
Million Diriba (h)
Getachew Gadissa (h)
Tamirat Gadissa (h)
Imiru Gemechu (h)
Temesgen Gemedà (h)
Belina Manocha (h)
Merga Namò (h)

ainsi que 14 autres étudiants arrêtés pour avoir demandé la libération des personnes nommées ci-dessus :

Aman Abdulkarim (h)
Worku Banti (h)
Hassen Bariso (h)
Telila Bulbula (h)
Milkisa Dandena (h)
Taye Dandena (h)
Tolassa Debella (h)
Gemachisse Haile (h)
Habtamu Jimma (h)
Dawit Kodoo (h)
Dessaiegne Legesse (h)
Gadissa Merga (h)
Lelisse Tadesse (f)
Meselech Tadesse (f)

Londres, le 23 janvier 2004

Les huit premiers étudiants de la liste figurant ci-dessus, issus de l'ethnie oromo, ont été arrêtés sur le campus de l'université d'Addis-Abeba le 18 janvier dernier et seraient actuellement détenus dans les locaux du Bureau central d'enquêtes (connu sous le nom de 3^e poste de police, *Maikelawi*), à Addis-Abeba. Plus de 300 étudiants qui avaient demandé leur remise en liberté ont également été appréhendés par la suite. On compte parmi eux les 14 personnes susmentionnées, dans le deuxième groupe, qui seraient détenues au même endroit que leurs huit camarades. Ces 22 étudiants sont toujours privés de liberté, tandis que la plupart des personnes interpellées ont été libérées. Il est à craindre que ceux qui restent détenus ne soient victimes de mauvais traitements pendant leur garde à vue.

Les huit premiers étudiants susnommés ont été arrêtés après un mouvement de protestation qui a éclaté lors d'une manifestation culturelle organisée à l'université par le parti au pouvoir dans la région d'Oromia. Le spectacle a été interrompu par plusieurs étudiants oromo qui se sont plaints auprès des représentants de la région d'Oromia au sujet d'une récente décision du gouvernement fédéral. Celle-ci prévoit en effet le transfert de la capitale de la région administrative d'Oromia, actuellement Addis-Abeba, dans la ville d'Adama (également connue sous le nom de Nazret), située au sud-est de la capitale du pays, à une centaine de kilomètres. La police a arrêté dans la soirée les huit étudiants nommés dans le premier groupe de la liste ci-dessus et les a accusés d'avoir perpétré des actes de vandalisme, notamment d'avoir cassé des fenêtres de l'université.

Le 21 janvier, un grand nombre d'étudiants oromo se sont rassemblés et ont présenté une requête à l'administration de l'université, afin qu'elle fasse le nécessaire pour que leurs huit camarades soient libérés. Leurs demandes sont restées sans réponse. Dans la soirée, la police a pénétré dans le campus universitaire et arrêté de très nombreux étudiants oromo. Le 22 janvier, elle a déclaré que 315 d'entre eux avaient été relâchés, mais qu'ils avaient été exclus de l'université pour une durée d'un an ; elle a ajouté que 22 (dont les noms ont été divulgués par des sources non officielles) restaient en garde à vue et risquaient d'être poursuivis pour actes de vandalisme ou d'être définitivement exclus de l'université. Amnesty International a été informée de nouvelles arrestations d'étudiants.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un très grand nombre de membres de l'ethnie oromo sont opposés au transfert des bureaux de la région administrative d'Oromia hors d'Addis-Abeba, la capitale du pays, qui abrite une forte population oromo.

Lors d'une manifestation organisée à Addis-Abeba pour protester contre cette décision, le 4 janvier dernier, plusieurs dizaines d'étudiants oromo ont été interpellés et maintenus en détention pendant quelques jours. Ils ont été remis en liberté sans inculpation, après qu'on leur eut vivement déconseillé, néanmoins, de prendre part à de nouveaux mouvements de protestation (voir l'AU 03/04, AFR 25/001/2004 du 6 janvier 2004 et sa mise à jour, AFR 25/002/2004 du 15 janvier 2004).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous inquiet quant à la sécurité des huit étudiants de l'université d'Addis-Abeba arrêtés le 18 janvier 2004, ainsi que celle de leurs camarades qui se trouvent en garde à vue depuis le 21 janvier ;
- dites que vous vous réjouissez de la remise en liberté, le 22 janvier, de 315 étudiants oromo interpellés la veille, mais faites part de votre préoccupation quant au fait qu'on les a arrêtés et exclus de l'université parce qu'ils avaient demandé, de manière pourtant pacifique, la libération de leurs huit camarades appréhendés trois jours plus tôt ;
- demandez instamment que soient réexaminés par une autorité indépendante la procédure et les motifs de l'exclusion temporaire ou définitive de certains étudiants qui n'ont fait, semble-t-il, que défendre les droits humains ; demandez également qu'il leur soit permis de former un recours auprès d'une autorité académique indépendante, en vue de faire reconnaître leur droit de poursuivre leurs études tout en exerçant leur droit à la liberté d'expression et d'association pacifique ;
- appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition les huit étudiants arrêtés le 18 janvier, leurs 14 camarades appréhendés le 21 janvier, ainsi que tout autre étudiant encore détenu, apparemment pour des raisons d'opinion, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction dûment reconnue par la loi, auquel cas ils devront être jugés au plus vite dans le cadre d'un procès équitable ;
- cherchez à obtenir l'assurance que les étudiants maintenus en détention ne seront pas soumis à des mauvais traitements, et qu'il leur sera permis d'être en contact avec leurs proches, de s'entretenir avec des avocats et de bénéficier des soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin.

APPELS À :

Président de la République :

His Excellency Girma Woldegiorgis
Office of the President
P O Box Addis Ababa
Éthiopie

Télégrammes : President Girma Woldegiorgis, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : +251 1 552 030

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président,

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi
Office of the Prime Minister
P O Box 1031
Addis Ababa, Éthiopie

Télégrammes : Prime Minister, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : +251 1 552 020

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Premier ministre,

Responsable de la police au niveau fédéral :

Mr Workneh Gebeyehu
Ministry of Federal Affairs
P O Box 1031, Addis Ababa
Éthiopie

Télégrammes : Police Commissioner, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : +251 1 552 020

Formule d'appel : *Dear Commissioner*, / Monsieur,

Ministre de l'Éducation :

Ms Genet Zewde
Ministry of Education
P O Box 1367, Addis Ababa
Éthiopie

Télégrammes : Education Minister, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : +251 1 550 877

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Madame la Ministre,

Courriers électroniques : moe@telecom.net.et

COPIES À :

Président de l'Université :

Professor Andrias Eshete
President of Addis Ababa University
P O Box 1176, Addis Ababa
Éthiopie

Télégrammes : University President, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : +251 1 550 655

Courriers électroniques : andrias.eshete@telecom.net.et

Président de la région d'Oromia :

President Junedin Saddo
Oromia Regional State Council
P O Box 101769
Addis Ababa
Éthiopie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 5 MARS 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.